

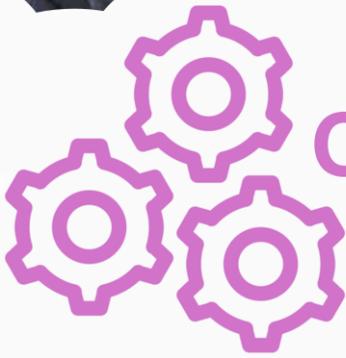


VOTEZ

L'INTERSYNDICALE PNC

ÉLECTIONS CSE 2019

18 FEVRIER - 11 MARS



COMMENT
ÇA MARCHE

LA STABILITÉ PLANNING

OBTENUE PAR
L'INTERSYNDICALE PNC



REPRÉSENTER LES PNC



GÉRER NOTRE CE LIGNES



DÉFENDRE NOTRE MÉTIER

NOTRE UNION C'EST VOTRE FORCE

2 ABSENCES POUR MALADIE (MAS, AT OU AEM) PAR ANNEE CIVILE (SAUF JUILLET ET AOUT) SANS ABATTEMENT DE OFF NI DESTABILISATION.

Option de stabilité totale (repos et vols) lors de la reconstruction du planning. Expérimentation jusqu'au 31 décembre 2020 en vue d'une pérennisation.

- Option limitée à 2 absences (maladie, jour enfant malade et accident du travail) sur l'année, sauf sur juillet et août.
- **Le PNC doit activer cette option simultanément à la prévenance de son absence.**
- Les jours prévus initialement en activité resteront utilisables par l'entreprise.

LONG COURRIER

Exemple : le PNC est malade sur le premier jour d'un 4 ON, l'entreprise pourra lui attribuer un 3 ON.

- Dans les cas d'une pérennisation de l'option, un PNC qui n'aura pas utilisé son quota de 2 absences, verra son quota porté à 3 l'année suivante.
- **Pas de jours de repos en plus ou en moins.**

MOYEN COURRIER, COURT COURRIER, BASES PROVINCE

Exemple : 3ON 2OFF 4ON

Si je suis absent sur les 3 jours de ma rotation

ABS 2OFF 4ON

Si je suis absent sur les 2 jours de ma rotation

ABS 1ON* 2OFF 4ON

(* pouvant être une activité vol/ une réserve/ un e learning/ une activité sol)

Si je suis absent sur 4 jours (ma rotation + 1 repos)

ABS 1OFF 4ON



REPRÉSENTER LES PNC



GÉRER NOTRE CE LIGNES



DÉFENDRE NOTRE MÉTIER

NOTRE UNION C'EST VOTRE FORCE